

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

2 novembre

En 1651, à Varsovie, c'est dans les débuts de novembre qu'arrive la première équipe missionnaire envoyée par Monsieur Vincent lui-même. Il répond de la sorte à une lettre de la reine Louise-Marie de Gonzague qui l'a supplié de donner quelques-uns de ses fils à la Pologne. Avant son mariage avec le roi Jean-Casimir, Louise-Marie de Gonzague a bien connu Monsieur Vincent à Paris, et elle a été l'une des Dames de la Charité de l'époque. Notre bienheureux Père, qui dans la demande de la reine a vu un appel de la Providence, répond généreusement, puisqu'il donne, comme supérieur, à Varsovie, M. Lambert, l'homme dont, onze ans plus tôt, au moment où il avait pensé l'envoyer en Perse, il écrivait au cardinal Ingoli

“Il me semble, je vous avoue, Monseigneur, que la privation de cette personne est m'arracher un œil et nie couper l'un de mes bras.” Avec M. Lambert arrivent à Varsovie, M. Desdames, les frères Guillot, sous-diacre, et Zelazewski, clerc, et le frère coadjuteur Posny. Aucun domicile particulier n'a encore été prévu pour eux : la Reine les fait donc loger dans son palais, en attendant de leur acheter une petite maison dans le voisinage de l'église Sainte-Croix... Nos confrères auront des débuts pénibles : les Jésuites de Varsovie s'opposent à leur établissement. Il semble qu'en la circonstance les Révérends Pères, par leur trop grand amour du syllogisme, aient été entraînés à des conclusions sans nuances. Ils se sont dit : c'est la reine qui a appelé les Prêtres de la Mission. Or, la reine se confesse à l'abbé Fleury qui s'est permis des coquetteries avec le jansénisme. Donc, les Prêtres de la Mission sont jansénistes... La réponse viendra en 1655, écrite par les Jésuites de Paris, qui témoigneront de l'orthodoxie des fils de Monsieur Vincent... En attendant, et toujours dès leurs débuts, nos confrères de Varsovie sont aux prises avec une épidémie de choléra : en la conjoncture, ils montrent leur capacité de dévouement... Toutes ces difficultés, — et le fait d'être installés à l'ombre d'une église dédiée à la sainte Croix ne semblait-il pas être un appel à une vocation de souffrances ? — ont assis solidement la Mission sur la terre polonaise et l'ont comme taillée pour un témoignage héroïque en faveur de l'Évangile¹.

En 1655, saint Vincent commente aux Premières Sœurs, l'article 4 des Règles communes : “Elles auront en horreur tes maximes du monde et embrasseront celles de Jésus-Christ :

“Ce sont dit-il, des Règles toutes de Dieu. Nous trouvons dans le Saint Évangile ce que Notre-Seigneur a le plus souvent pratiqué. C'est ce que vos Règles disent : c'est proprement de l'Évangile qu'il a enseigné puis pratiqué, quelles sont passées, particulièrement celles-ci”. Il insiste sur le Service des Pauvres : “Vous êtes obligées de les aller chercher chez eux... Vous devez instruire les Pauvres partout où vous en trouvez l'occasion, non seulement les enfants qui vont à l'école mais généralement tous les Pauvres que vous assistez. Votre Compagnie a cela pour fin principale de servir les pauvres enfants trouvés, les forçats” (R)

En 1655, Sainte Louise recommande à une Sœur Servante d'éviter la défiance : “Au nom de Dieu, ma chère Sœur, ne faites plus tant paraître les soupçons quand vous avez sujet d'en avoir de quelqu'une et n'en dites rien à nos Sœurs. Cette épreuve est trop difficile à porter à des esprits de filles”. (R)

En 1714, à la demande de l'Evêque d'Alès et du directeur de l'hôpital, un contrat est signé à Paris par leur procureur et par Mère Jeanne Chevreau, les trois officières Sœurs Briffaux, Gauvin et d'Arnou, avec l'accord de Monsieur Bonnet. Quatre Sœurs seront envoyées pour le service des malades de l'hôpital de la ville d'Alès. (C)

En 1721, un conflit oppose les Sœurs de l'hôpital de Pont-Audemer aux administrateurs. Ceux-ci contestent l'autorité des Sœurs, celles-ci font remarquer que les provisions ne sont pas faites, que le linge et le nécessaire pour les soins manquent. Un accord sera trouvé entre les deux parties. (C)

En 1838, à Pékin, mort de Mgr Gaetano Pirès Pereira. Né à Cerdeira, au Portugal, probablement en 1763, il avait été reçu au séminaire de Lisbonne. Le 12 août 1800, il arrivait à Macao et quatre ans après il était nommé évêque de Nankin. À Pékin où il parvint, l'évêque, Mgr de Gouvêa, le sacra en 1806. Son titre de mandarin du tribunal des mathématiques et surtout la persécution empêchèrent Mgr Pirès de rejoindre Nankin. À partir de 1827 et jusqu'à sa mort, il fut administrateur de Pékin².

En 1880, Paris, décès de Sœur Juhel la seconde année de son généralat (1878-1880) où elle travailla avec M. Fiat, Supérieur Général, et M. Bourdarie, Directeur. (R)

(1) *Mémoires C.M.*, t. I, pp. 9-15 ; *Coste II*, pp. 207-210.

(2) *Annales*, t. 77, pp. 247, 253 ; *Mémoires C. M.*, t. VIII, pp. 824-832.